L'ECHO des forêts

N° 31

Juin 2000

Le journal du Centre Régional de la Propriété Forestière de Midi-Pyrénées

Réalisé avec la participation du Programme de Développement des Zones Rurales de Midi-Pyrénées et le concours du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

SOMMAIRE

ECONOMIE
La tempête en Midi-Pyrénées p.2

TECHNIQUE
Tempête : limitez les risques sanitaires p.3

TECHNIQUE
Valorisez vos taillis avec les fruitiers existants p.4-5

ENVIRONNEMENT
La Méridienne Verte p.6

CRPFS
Echo de l'Ariège p.7

ECHO LOCAL p.8

Dossier

La protections des plantations contre les dégats de chevreuils

Edito

OURAGANS ET ECONOMIE

Les forêts privées ont payé un lourd tribut aux ouragans de fin décembre 1999. Au niveau national, les chablis représentent plus de 90 millions de m^3, soit 2 à 3 années d'exploitation.

Les régions les plus touchées sont l'Aquitaine, le Limousin, Poitou-Charentes, la Lorraine...

La région Midi-Pyrénées a été relativement épargnée, puisque les chablis ne représentent qu'environ 260.000 m^3 pour les huit départements, plus particulièrement concentrés dans le Lot, l' Aveyron, le Tarn et le Gers (en bordure de l'axe principal du 2ème ouragan).

Notre première pensée est d'exprimer notre compassion auprès de tous les propriétaires et forestiers sinistrés, qui ont vu en une nuit ruiner les efforts d'une vie, voire de plusieurs générations.

Tout doit être mis en œuvre pour que s'exprime la solidarité nationale : aide à la mobilisation des bois, entraide entre forestiers, mesures de compensation et de reconstitution des forêts...Et Midi-Pyrénées se doit d'appuyer toutes les initiatives épaulant la forêt privée pour circonscrire ce désastre.

Il faut à la fois tirer les enseignements des tempêtes précédentes (Allemagne, Vosges, Massif Central, Bretagne), mais également rechercher des solutions innovantes.

Ainsi, des actions prioritaires sont à poursuivre d'urgence : mobilisation des bois, aides au nettoyage, surveillance et protection phytosanitaire.

Mais en parallèle, il est indispensable d'avoir une réflexion de filière plus globale.

Les forestiers allemands, forts de la tempête de 1990, annoncent qu'il ne faut pas trop se précipiter, assurer une planification et peser les répercussions de chaque action.

Cet afflux de bois peut certes doper l'économie, mais il ne doit pas risquer de déstabiliser une filière-bois, en cours d'organisation.

Les forestiers et les professionnels du bois doivent demeurer vigilants pour que les effets de la tornade ne se traduisent pas dans notre région par des "dégâts induits" à terme aux entreprises de la filière : difficultés d'approvisionnement, entreprises d'exploitation forestière, pérennité de gestion et vente de coupe... Et la région ne doit pas risquer de devenir "sinistrée à postériori".

Ainsi plus que jamais on constate que la forêt, l'économie forestière et le dynamisme de la filière se construisent sur le long terme, mais restent à la merci de coups de vent naturels... ou économiques.

Philippe THEVENET
Directeur Adjoint du CRPF

CRPF MIDI-PYRENEES

Forêt Privée Française

ECONOMIE

LA TEMPETE EN MIDI-PYRENEES

Relativement épargnée en comparaison des régions voisines, la région Midi-Pyrénées a été principalement touchée au niveau des départements situés en bordure du Massif Central, essentiellement le Lot, l'Aveyron, mais également le Tarn et le Gers.

ÉVALUATION DES DÉGATS EN FORET PRIVÉE (en m³)

DÉPARTEMENTS	FEUILLUS	RÉSINEUX	TOTAL
ARIÈGE	3 500	6 800	10 300
AVEYRON	3 000	42 000	45 000
HAUTE-GARONNE	4 000	6 000	10 000
GERS	5 000	15 000	20 000
LOT	24 950	110 700	135 650
HAUTES-PYRÉNÉES	8 550	750	9 300
TARN	400	24 500	24 900
TARN-ET-GARONNE	500	500	1 000
MIDI-PYRÉNÉES	**49 900**	**206 250**	**256 150**

RÉPARTITION DES FEUILLUS ET RÉSINEUX EN FORÊT PRIVÉE

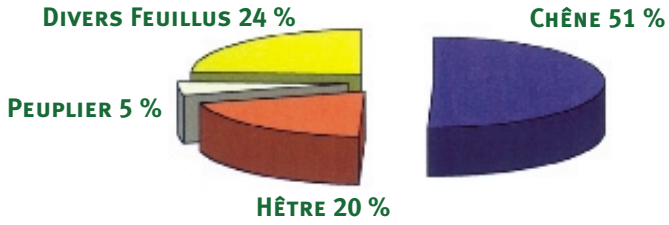

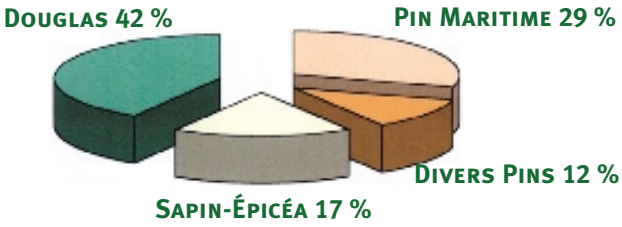

ÉVALUATION DES DÉGATS EN FORÊT PUBLIQUE (en m³)

DÉPARTEMENTS	TOTAL
ARIÈGE	5 800
AVEYRON	35 670
HAUTE-GARONNE	10 440
GERS	2 820
LOT	9740
HAUTES-PYRÉNÉES	21 820
TARN	12 820
TARN-ET-GARONNE	0
MIDI-PYRÉNÉES	**99 100**

Au niveau national, les volumes de chablis sont estimés à un total de 138 millions de m³ dont 91 millions en Forêt Privée. Les régions les plus touchées sont la Lorraine (29 millions), l'Aquitaine (28 millions), le Limousin (16 millions), Champagne-Ardenne (14 millions), Poitou-Charente (12 millions)...

Philippe THEVENET CRPF Midi-Pyrénées

POUR EN SAVOIR PLUS

- FORET ENTREPRISE - SPECIAL OURAGANS - n° 131 - 2000/1 (Institut pour le Développement Forestier)
- FORET DE FRANCE - n° 430-431 - Février et mars 2000 (Fédération Nationale des Syndicats)
- Foretpriveefrancaise.com - site internet conçu par l'ensemble des acteurs de la forêt privée
- Votre CRPF, votre coopérative forestière...

PEPINIERE FORESTIERE
Vitali
agréée Fond Forestier (FFN)
82370 CAMPSAS
Tél. 05 63 30 11 17

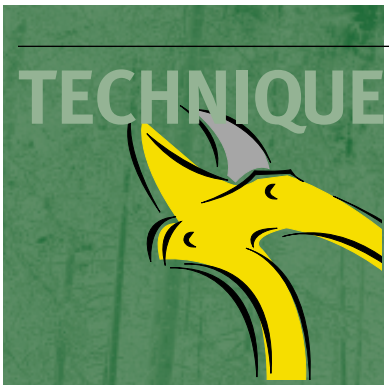

TEMPETE :
limitez les risques sanitaires !

Quelques recommandations pour limiter la dépréciation du bois et prévenir les risques sanitaires pour la forêt.

EVACUER LES BOIS TOMBES

Toutes les espèces d'arbres ne se comportent pas de la même façon.

On évacuera d'urgence :

- Les espèces résineuses (Epicéas, Sapins et surtout Pins). En effet, les Pins sont très sensibles aux champignons de bleuissement qui dès le mois d'avril peuvent modifier l'aspect du bois en le colorant ; les propriétés mécaniques ne sont néanmoins pas altérées.
De plus, un petit insecte mangeur de bois (le scolyte liseré) peut coloniser dès mars-avril le Sapin de Vancouver (appelé aussi "Grandis") et l'Epicéa commun et creuser des galeries pénétrantes qui déprécient les grumes.

- Le Hêtre, le Bouleau verruqueux, tous les peupliers et la plupart des feuillus précieux qui courent un risque important d'échauffure et de pourriture, dès la reprise de la végétation ; non seulement l'esthétique du bois est diminuée, mais aussi les qualités mécaniques.
Les autres résineux comme le Cèdre de l'Atlas, le Douglas, les Mélèzes et les feuillus "durs" tels que les Chênes et le Châtaignier courent moins de risques.

Les bois exploités encore en forêt, les bois cassés en cours de dessèchement et les bois qui présentent des blessures importantes sont les plus menacés. Les bois tombés (chablis) encore partiellement enracinés sont moins sensibles dans un premier temps.

LIMITER LES RISQUES POUR LES BOIS ENCORE SUR PIED

Les houppiers, les petits bois et les débris de grosse taille laissés sur la coupe après l'évacuation des grumes peuvent constituer d'excellents refuges pour divers insectes ravageurs qui, par la suite, sont susceptibles d'attaquer les peuplements sains environnants.

- Le risque est très faible dans les peuplements feuillus ou bien lorsque les résineux sont disséminés dans un peuplement feuillu.

- En général, il convient de bien tronçonner les déchets afin qu'ils reposent à terre ; ainsi ils pourrissent rapidement (on peut également, lors du façonnage, les disposer grossièrement sur les passages des engins de débardage).

- Si le volume de déchets est très important et constitué essentiellement de résineux, il est judicieux de les broyer.

Dans tous les cas :
- la mise en andains de grosse dimension est déconseillée car la décomposition est lente, concentre l'humus sur une petite surface et les cordons gênent la circulation dans la parcelle. Par contre, le rangement localisé des branches au "FLECO" peut faciliter la replantation.
- le traitement insecticide des déchets, inefficace et dangereux, est à proscrire.

Dès le printemps et durant l'été prochain, soyez vigilant et contactez-nous si vous constatez sur les peuplements des phénomènes qui vous paraissent anormaux : dessèchement de cimes, roussissement du feuillage, décollement des écorces,...

Laurent LARRIEU - Didier LAJUJOUZE
CRPF Midi-Pyrénées

TECHNIQUE

VALORISEZ VOS TAILLIS AVEC LES FRUITIERS EXISTANTS

Nous avons déjà parlé des fruitiers forestiers dans l'Echo des Forêts (cf. N°23 "Mieux connaître les fruitiers forestiers"). Ces espèces discrètes sont un de nos meilleurs atouts pour améliorer les taillis. Progressivement, nous apprenons à mieux les connaître et à les cultiver.

Des arbres de qualité

Les taillis sont en général de faible valeur marchande : bois de chauffage, piquets. Ils permettent rarement d'obtenir une production de qualité en chêne (espèce dominante) et le châtaignier y est fréquemment dépérissant. Les propriétaires sont donc sceptiques en ce qui concerne l'amélioration de ces peuplements. Pourtant ils recèlent souvent des alisiers torminaux (alhièr, aliguièr), des sorbiers domestiques (cormiers, sorbié), des merisiers, poiriers ou des pommiers, essences au bois précieux. Dans nos forêts, elles n'ont pas été favorisées et ont finalement été reléguées aux haies et bordures. Les chasseurs les ont conservées pour leurs fruits appréciés par le gibier. Pourtant, la qualité de leur bois est réputée, notamment dans le Nord-Est de la France, où ils font l'objet de ventes spécifiques. Ici, même si on en a oublié les usages, on trouve encore de magnifiques vieux meubles réalisés avec ces bois au grain fin.

Une culture de lumière

Dominées par le taillis, ces espèces ne peuvent se développer. Très exigeantes vis-à-vis de la lumière, elles s'arrêtent de pousser dès qu'elles sont concurrencées. Après les coupes, il est fréquent de voir le sol se couvrir de rejets, drageons et semis. Mais leur croissance étant plus lente, ils sont dominés par les autres espèces, dès six à huit ans après la coupe. Il faut une intervention énergique pour leur permettre de garder la tête au soleil.

D'autres usages plus gustatifs...

Les alises et les cormes sont consommables blettes, elles ont été autrefois très prisées (mais les variétés sélectionnées pour la qualité de leurs fruits ont été perdues). On en fait des confitures, une sorte de cidre et, distillées, de l'eau de vie. Ce sont aussi des "arbres à grives" à proximité desquels l'amateur se poste. Parfois même, ils étaient plantés à portée de fusil des fermes !
Ces fruits sont très riches en vitamine C. Leurs vertus médicinales sont réputées.

Pascal MATHIEU
CRPF Midi-Pyrénées

La Société Forestière de la Caisse des Dépôts, gestionnaire de 160 000 ha de forêts privées est votre conseiller privilégié pour :
• vous assister dans votre investissement forestier : choix des techniques, des entreprises, et fournitures négociées à prix de gros.
• vous aider dans votre gestion :
- gestion technique : expertise, plan de gestion, suivi des travaux, surveillance,
- gestion administrative : budgets, fiscalité, demandes d'aides,
- informatique : cartographie et gestion informatisée,
• vous assister dans la vente de bois, en profitant de son mode de vente sur pied et par appel d'offre, garant des meilleurs prix.
Sa taille, son indépendance et ses relations privilégiées contribuent à faire de la Société Forestière votre intervenant local. N'hésitez plus, pour des conseils, devis ou assistance, contactez-nous à :

SOCIETE FORESTIERE GROUPE CAISSE DES DEPOTS
Antenne Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon
Maison du Lampy - Compagne
11310 SAISSAC
Tél. 04 68 24 44 01

PROTOCOLE EXPERIMENTAL D'INTERVENTION DANS LES TAILLIS JEUNES

A LIRE: "SORBIERS ET ALISIERS", DE NICOLAS DRAPIER, CHEZ ACTES SUD ET LES PUBLICATIONS DE L'INSTITUT POUR LE DÉVELOPPEMENT FORESTIER : "VOS BOIS MODE D'EMPLOI", "AMÉLIORATION DES TAILLIS PAR BALIVAGE INTENSIF", "FEUILLUS PRÉCIEUX : CONDUITE DES PLANTATIONS EN AMBIANCE FORESTIÈRE", FLORE FORESTIÈRE FRANÇAISE"...

1ére INTERVENTION 6 À 8 ANS

après la coupe du taillis
(hauteur 2,5 à 3,5 m)

- **ouverture de layons** au gyrobroyeur forestier tous les 12 m d'axe en axe pour permettre l'accès aux arbres.

- **sélection** à la peinture des plus beaux individus (au maximum une centaine par hectare) : les plus droits et les plus vigoureux.

- **détourage à la tronçonneuse** ou à la débroussailleuse de chaque individu, c'est-à-dire élimination de toute la végétation haute sur 1,5 à 2 m de large autour du houppier.

- **défourchage**, puis élagage sur 1/3 de la hauteur des arbres désignés (préférer la période de juin à août).

- **protection** contre le grand gibier (spirales par exemple).

- par la suite, entretien des layons une fois par an (un gyrobroyeur agricole suffit)

Ouverture d' un layon au gyrobroyeur forestier

2éme INTERVENTION 10 À 14 ANS

(hauteur 4 à 6 m)

- détourage sur 2 à 3 m de rayon autour du houppier

- élagage sur 1/3 de la hauteur, défourchage.

3éme INTERVENTION 16 À 20 ANS

(hauteur 7 à 10 m)

- détourage 2 à 3 m de rayon autour du houppier.

- fin de l'élagage en hauteur

D'après nos premiers résultats d'essais, la première intervention coûte 5 à 6000 F par hectare à l'entreprise (protections comprises). C'est finalement assez peu (50 à 60 F par arbre sélectionné) si l'on considère l'amélioration du potentiel ainsi obtenu. D'autant qu'une bonne partie du travail peut être effectuée par le propriétaire, ramenant le coût à 15 F par arbre.
Si vous souhaitez mettre en place ce type d'essai chez vous, contactez-nous.

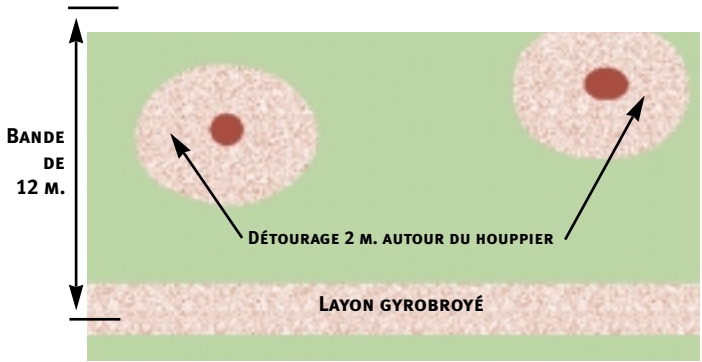

Le schéma IDF «Cultiver vos bois».

Si vous connaissez de gros spécimens, notamment d'Alisier ou de Cormier de plus de 30 cm de diamètre, merci de nous les signaler, cela nous permettra de mieux définir leur potentiel de croissance.

Pierre Foissac
Expert Forestier
Estimation de bois et forêts
Organisation de ventes de bois par appels d'offres, pour **obtenir les meilleurs prix du marché, dans une transparence totale**
Plans Simples de Gestion, Études de projets de boisement et de travaux d'amélioration forestière - Maitrise d'Œuvre Agrément pour l'obtention d'aides publiques
Conseil en gestion forestière gratuit
4, rue du Panadès
12330 CLAIRVAUX
Tél. 05 65 72 77 76
Pierre.Foissac@wanadoo.fr

Environnement

LA MERIDIENNE VERTE

L' Association Arbres & Paysages Tarnais a été choisie par la Mission pour la célébration de l'An 2000 pour assurer la maîtrise d'œuvre en Midi-Pyrénées de la plantation des arbres dans le cadre du projet paysager "la Méridienne Verte".

Quelques données sur la Méridienne

- Elle traverse 337 communes, 20 départements, 8 régions et la généralité de Catalogne.

- Longueur : 960,1 km.

- Le point le plus bas se trouve au niveau de la mer à Dunkerque dans le département du Nord.

- Le point le plus haut est situé à Prats-De-Mollo-La-Preste dans le département des Pyrénées-Orientales à 2400 mètres d'altitude.

- Le croisement avec le 45ème parallèle se trouve à Ayrens dans le département du Cantal.

- La rencontre entre la langue d'Oc et la langue d'Oïl se situe à Treignat dans le département de l'Allier.

La Méridienne Verte est un projet conçu par l'architecte Paul CHEMETOV.

Il s'agit de matérialiser la ligne imaginaire du méridien de Paris par la plantation de milliers d'arbres entre Dunkerque et Barcelone. Ce monument végétal à l'échelle de la France nous incite à porter un regard nouveau sur le paysage. Il constitue un symbole fort du lien entre les hommes, du Nord au Sud, qui trouvera son point d'orgue avec la fête du 14 juillet à travers l'organisation d'un pique-nique géant.

La Méridienne Verte ne sera ni une haie à travers la France, ni une allée de 1000 kilomètres. Le principe d'intervention est plutôt celui d'une ligne de morse avec ses points, ses traits, ses espaces.

Les intersections avec les routes et les chemins ont été plantées en priorité. Des bornes permettent d'identifier les arbres plantés ainsi que l'axe du Méridien.

Il n'a pas été question de perturber les cultures. Les plantations s'intègrent aux paysages sans le dénaturer.

Dans la mesure du possible, les arbres ont été plantés sur la ligne au mètre près. En revanche, les autres manifestations serpenteront autour du méridien (pique-nique, itinéraire de randonnée ...)

Le choix des arbres s'est porté sur des essences robustes ayant une longue durée de vie, du type : chênes pédonculé et pubescent, châtaignier selon les souhaits des partenaires .

Chaque essence est adaptée au terrain, au climat et a fait l'objet d'un accord entre les paysagistes et les propriétaires. Il s'agit de sujets jeunes, pour qu'ils aient les meilleures chances de développement. Les arbres appartiennent aux propriétaires des lieux sur lesquels ils sont plantés. Les pépiniéristes locaux ont été sollicités.

LA MERIDIENNE EN MIDI-PYRENEES

Dans notre région, la méridienne traverse 42 communes, 17 dans l'Aveyron et 25 dans le Tarn sur une longueur de 135,2 Km et concerne près de 50 000 habitants

Les communes concernées du Nord au Sud sont :

- **Aveyron :** Grand-Vabre, Almont-les-Junies, Noailhac Firmi, Auzits, Escandolieres, Goutrens, Rignac, Belcastel, Colombies, Castanet, Gramond, Sauveterre- de-Rouergue, Quins, Naucelle, Tauriac-de-Naucelle, Saint-Just-sur-Viaur.
- **Tarn :** Tanus, Tréban, Montauriol, Lacapelle-Pinet, Crespin , Padies, Andouque, Saint-Julien-Gaulène, Sérénac, Saint-Cirgue, Ambialet, Villefranche d'Albigeois, Teillet, Le Travet, Arifat, Montredon-Labessonié, Lacrouzette, Burlats, Saint-Salvy, Noaillac, Caucalière, Payrin-Augmontel, Aiguefonde, Aussillon, Mazamet.

David CAMPO - Arbres et Paysages Tarnais
Magali MAVIEL - CRPF Midi-Pyrénées

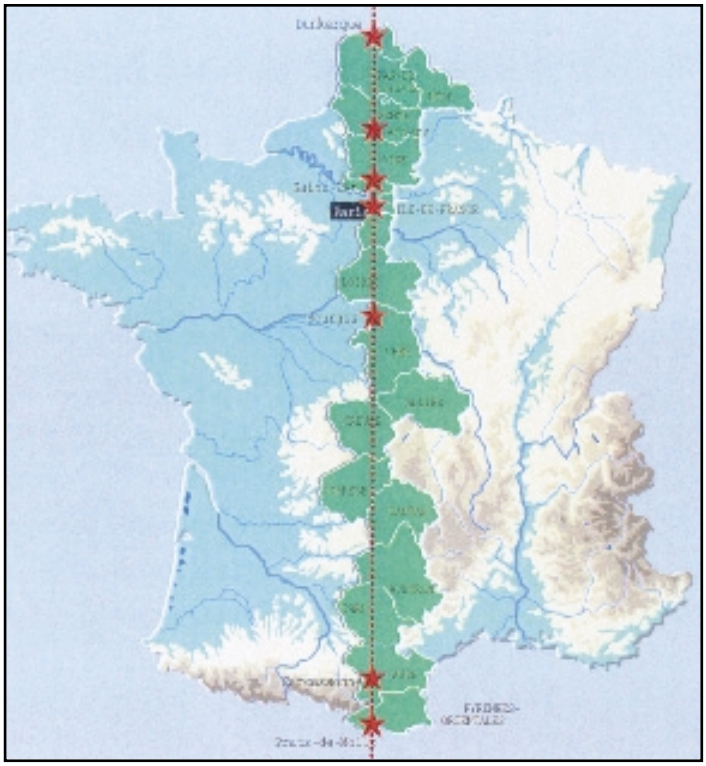

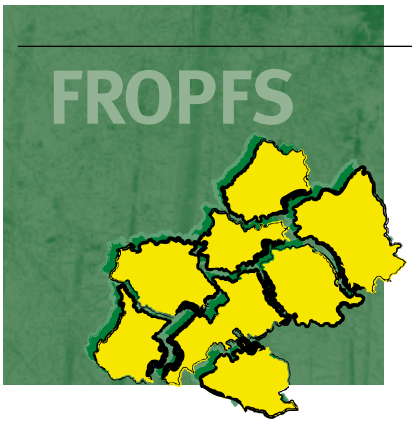

ECHOS DE L'ARIEGE

Débardage par traction animale

La DDAF de l'Ariège, en collaboration avec le C.R.P.F. et votre syndicat, mène une expérience sur le débardage à l'aide de mules.

Sont plus particulièrement concernées les petites parcelles de résineux, n'ayant bénéficié d'aucune éclaircie.

Un chantier, situé sur la commune de Baulou, concerne l'éclaircie d'une plantation de 2 ha d'épicéas, avec un bûcheron et un débardeur utilisant deux animaux en travail alternatif (l'un travaillant le matin, l'autre l'après-midi). La souplesse de ce procédé permet de sortir les bois en grande longueur sans pratiquer de cloisonnement.

Le résultat est remarquable quant à la qualité du travail : les arbres restant sur pied ne sont pas blessés, le sol n'est pas tassé, même par temps de pluie ou de neige.

Le débusquage a pu s'opérer sans difficulté particulière sur des sols argileux et en pente où un tracteur par mauvais temps n'aurait jamais pu évoluer. Nous avons pu constater que la mule peut être un auxiliaire précieux du bûcheron pour désencrouer les tiges coupées. Elle ne fait aucun dégât en forêt et respecte même les jeunes plants.

Il est à noter que les mules ne sont pas utilisées tous les jours. Une bonne coordination est souhaitable entre l'avance que doit prendre le bûcheron et l'espace nécessaire aux mules pour débarder dans de bonnes conditions.

Une solution alternative ?

Cependant, la médiatisation du débardage par traction animale ne doit pas faire croire qu'il remplacera le tracteur forestier ce n'est pas un retour en arrière, mais un mode d'exploitation complémentaire.

Le grand intérêt du débardage par mules dans les Petites Pyrénées, réside dans le fait qu'il peut permettre la synthèse entre l'agriculture et la forêt, en développant une filière d'emploi local à destination des "agriculteurs-sylviculteurs".

Le but de l'expérience en cours est de permettre l'installation d'un jeune, spécialisé dans la traction animale sur la région du Plantaurel.

La question de rentabilité se pose toujours et les financeurs publics l'ont bien compris. Les aides aux techniques d'exploitations alternatives et notamment la traction animale sont envisagées. Elles permettent la prise en charge des surcoûts dans les zones à fortes contraintes environnementales (faune, relief, paysage, biodiversité....).

Alors, encore en conclusion, deux solutions : ne rien faire et laisser les petites parcelles de bois (de type "carte postale") dormir et s'appauvrir, ou alors, se réveiller, faire flèche de tout bois en n'hésitant pas à utiliser la mule comme complément du tracteur, si chacun peut en vivre et si la forêt y trouve son compte.

Jacques LAFFARGUE
Vice-Président du Syndicat de l'Ariège

GGPF
La Loi
SURVEILLANCE ET PROTECTION
DE VOS
FORÊTS, BOIS, FRUITS SAUVAGES, CHAMPIGNONS, PLANTATIONS, CHASSE / PÊCHE
GROUPEMENT DE GARDES PARTICULIERS POUR LA PROTECTION DES PROPRIÉTÉS FORESTIÈRES ET AGRICOLES
DEVIS GRATUIT APRÈS VISITE SUR SITE
TÉL/FAX
05 61 08 56 95
E-MAIL : GGPF1@aol.com
Association loi 1901
n° 009 300167 Sous-préfecture
Saint-Girons 09200
Départements (09-11-31-32-65)
Agents assermentés
(agrément préfectoral)
RÉGULARISATION DES ESPÈCES NUISIBLES ET DU GROS GIBIER

ECHO LOCAL

Chenille Processionnaire du Pin

La campagne de lutte débutera en septembre 2000 (cf. détails - Echo des Forêts N° 29).
Inscriptions indispensables avant le **25 août 2000 :**

FDGDEC
7, chemin de la Lacade
31320 AUZEVILLE
Tél. 05 61 75 42 57

Centre Régional de la Propriété Forestière de Midi-Pyrénées
7, chemin de la Lacade 31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
Tél. 05 61 75 42 00
Fax 05 61 75 42 50
E.mail crpf-midipyr@wanadoo.fr

Directeur de la Publication : Elisabeth BERRY
Rédacteur en chef : Philippe THEVENET
Illustrations : Bernard KHATTOU
Photos : CRPF Midi-Pyrénées
Maquette : AGP Ramonville
N° ISSN-1143-1636

Forêt Privée Française

"Une forêt privée gérée et préservée par un réseau d'hommes compétents au service des générations futures"

Renforcement de l'équipe CRPF

Dans le cadre du "Plan tempête", le CRPF a engagé un nouveau technicien forestier : Jérôme Chaillout.
Basé à Cahors, il est à votre disposition pour vous aider pour toute action liée à la tempête : Tél. 05 65 22 00 69.

78 réunions en 1999

En 1999, le CRPF a animé 78 réunions de vulgarisation pour les propriétaires forestiers.
Plus de 2 300 personnes ont assisté à ces journées, démontrant l'intérêt de ce type d'action.

Hors-Série Forêts de France

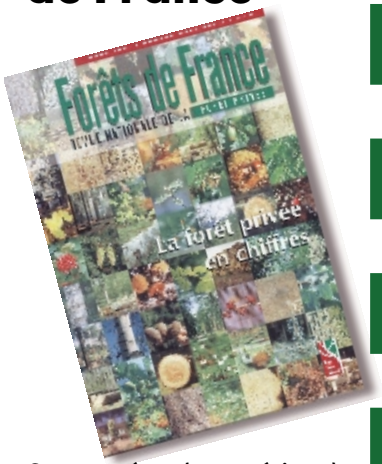

Ce numéro hors-série de Forêts de France présente l'ensemble des caractéristique de la Forêt Privée.
Disponible au CRPF.

Fédération Régionale des Coopératives Forestières de Midi-Pyrénées

PROPRIETAIRES DE BOIS,
Gagnez avec nous !

Dynamisme, compétence, qualité, gestion, reboisement, environnement, exploitation forestière...

CHIFFRES CLÉS
Les 5 coopératives forestières représentent : 260 Millions de F de Chiffre d'Affaires, 400 emplois 9.000 adhérents, 100.000 ha de surface forestière, 825.000 m^3 de bois

Pour toute information, contactez votre coopérative forestière départementale :
Ariège, Haute-Garonne, Tarn et Garonne :
COFOGAR (05 62 13 55 00)
Aveyron: SYLVA ROUERGUE (05 65 73 77 00)
Gers, Hautes-Pyrénées :
COSYGA (05 62 61 79 10)
Tarn:
FORESTARN (05 63 97 73 13)
Tarn et Garonne, Lot :
COGEFOR (05 65 35 49 88)

Fédération Régionale des Coopératives Forestières de Midi-Pyrénées
BP 56 - 31322 CASTANET-TOLOSAN

Tél. 05 61 75 42 82
Fax . 05 61 75 42 80

Un plant de qualité, un arbre de qualité !

Le seul système racinaire qui copie la nature

Feuillus et résineux

Reprise et croissance exceptionnelles garanties

Livraison rapide dans toute la France

PLANFOR

Tél. (33) 05 58 75 03 96
Fax . (33) 05 58 06 48 54

IMPRIMERIE DU CASTEL • 05 61 70 52 13